MAGAZINE MENSUEL
DE FORCE OUVRIÈRE
FRANCE TÉLÉVISIONS SIÈGE

l'inFO france•tv

N° 08 août septembre 2019

NoA pour tous ?

La nouvelle directrice du réseau régional souhaiterait étendre l'expérience de **NoA**, la jeune chaîne linéaire et numérique à d'autres régions que la **Nouvelle-Aquitaine**.

Un nouveau modèle économique et social pour **france•tv** ?

suite page 2

RÉFORMITE AIGÜE

FO est un syndicat libre et indépendant. Nos statuts nous interdisent de soutenir tels ou tels partis. Nos uniques préoccupations doivent être, *"la défense des salariés et de nos entreprises"*. Pourtant rarement un gouvernement et une majorité n'auront eu de cesse de détruire à ce point France Télévisions. *"La honte du service public"* c'est nous, avait d'ailleurs affirmé le président de la République, avant de se rétracter.

Nous aurons donc tout subi : la suppression de 900 emplois à l'horizon 2022, l'arrêt de France Ô et France 4, le non respect du contrat d'objectifs et de moyens, un effort de 400 M€ d'économies, la suppression d'émissions emblématiques *(cf. le Soir/3)*, l'externalisation de nos productions, la réforme des moyens internes de fabrication, l'automatisation de nos outils, la mise en place de *"bassins de travail"* pour les 1ères Outremer, la stupide radio-filmée france•3 - france bleu…

Et tout cela pour quoi ? Est-ce que la situation du groupe est meilleure ou moins bonne qu'auparavant, socialement, économiquement, qualitativement, déontologiquement ? Bien sûr que non !

Chaque salarié de france•tv connaît la réponse. D'ailleurs selon nos sources, plus d'un quart du personnel est soumis ou va être soumis à des suivis de risques psychosociaux. Heureusement que le syndicat est là pour soutenir et aider tous les salariés !

Touché par la réformite aiguë, le gouvernement exige maintenant une loi pour l'audiovisuel dont il est incapable d'expliquer la nécessité. Cette réforme va impacter les organisations de travail et toute l'économie du secteur. Pourtant le ministre de la Culture n'a volontairement pas consulté les organisations syndicales. Il ne souhaite pas, contrairement à ses affirmations, dialoguer ou discuter avec la représentation sociale.

La loi aura pour but notamment d'unir dans une grande holding, les entreprises publiques du secteur avec à sa tête un grand patron. Celui-ci devra être nommé par un conseil d'administration dont les membres seront désignés par… les politiciens et la majorité.

Bonjour l'indépendance de la Presse ! Nous aurons donc droit à un quasi ministre de l'information tout puissant pour diriger nos chaînes de télévision. Après nous avoir cassé, il faut donc maintenant nous museler. Décidément ce *"nouveau monde"* de la télévision ressemble à s'y méprendre, au vieux, celui de l'ORTF.

Mais soyons philosophes. Attendons le prochain Président. Comme tous les autres, il ira lui aussi de sa petite réforme pour changer ce qui aura été fait auparavant. Après tout, depuis la fin de l'ORTF en 1974, nous ne subissons que notre 18ème réforme... Espérons simplement qu'il portera davantage les valeurs du service public et la notion de la défense de tous les territoires de la République, les citoyens en ont besoin.



Eric Vial
Secrétaire national ***FO médias***

NoA pour tous ?

Retour sur expériences : NoA ambition et réalités...

Le T-Shirt bleu marine floqué **•3 NoA**, ce samedi après-midi, le présentateur en direct de l'arrivée du marathon du Médoc affiche fièrement la marque de la chaîne pour une émission produite par une société privée. Des invités, des coureurs qui achèvent leur effort. Le lendemain matin, une émission en langue



basque sous-titrée en français, puis un entretien avec un graffeur bordelais, et un programme culinaire.

Un cocktail de productions **france•3** ou du privé, c'est la recette de cette chaîne née le 11 septembre 2018, fruit de la double volonté politique de la présidente de **france•tv** et d'Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine. Pour la première, il s'agissait de faire évoluer france•3, pour l'autre de développer la production audiovisuelle en région en donnant de la visibilité à son territoire.

Annoncée comme une chaîne hybride à la fois linéaire et numérique, NoA est dotée d'1,86 million d'euros sur trois ans liés au contrat d'objectif et de moyen signé avec la région et pour le reste, NoA fonctionne avec les moyens internes de france•3.

Au printemps 2018, la direction et les organisations syndicales représentatives ont négocié un accord d'expérimentation.

Cinq recrutements ont constitué le Co'Pil' de départ de NoA. Une nouvelle régie a été installée, indépendante de celle de france•3, capable de diffuser 24/24h. Un appel à volontariat a permis aux salariés de postuler sur les activités de Chargés de conception de programmes numériques, de responsables de suivi et de conduite d'antenne et de chargés de diffusion, activités exercées à 50% maximum du temps de travail.

Si toutes les *"mentions légales"* se référant à l'accord Qualité de Vie au Travail de juillet 2017 figurent sur l'accord d'expérimentation NoA, si les trois nouvelles activités sont détaillées dans l'accord, rien ne fait référence aux personnels de france•3 non volontaires et à leur collaboration potentielle à NoA. Rien ne fait référence à de nouvelles organisations de travail, à de nouvelles méthodes, à un processus de travail différent, bref à un quelconque "work flow".

À notre connaissance d'ailleurs, aucune analyse préalable de la charge de travail de france•3 et de sa répartition, n'est venue nourrir les travaux des organisations syndicales pour la rédaction de l'accord d'expérimentation dont les contours ne sont que trop flous.

Pourtant, il s'agit bien de faire fonctionner et diffuser france•3 ET NoA à coûts constants…

NoA a été perçue à juste titre comme une opportunité de développement des compétences, d'atteindre des activités jusque-là réservées à certains salariés, d'évolution et de changement de carrière en interne. Cette expérimentation a permis à certain salariés de révéler des talents de présentations, de production, de création de contenus originaux ou de montage jusque-là inexploitées en particulier sur l'activité de Chargé de conception de programme numérique.

Malheureusement, faute d'organisation dans les services, faute de moyens, certain-es des volontaires n'ont pu exercer que de manière sporadique cette nouvelle activité générant ainsi beaucoup de frustration ou à l'extrême inverse au prix de contorsions entre l'activité france•3 et l'activité NoA, générant ainsi beaucoup de stress.

Responsable de Suivi et de Conduite d'Antenne *(RSCA)* est un métier hybride entre celui de scripte et de Gestionnaire d'Antenne *(GA)* et dont la pertinence prend tout son sens dans une régie *(quasi)* automatisée telle que peut être celle de NoA.

Malheureusement, et dès le départ, les effectifs en RSCA n'ont pas été suffisants, les *"viviers"* de scriptes et de GA étant déjà eux-mêmes à fond de cale pour france•3. Il n'y pas eu non plus foule de volontaires pour l'activité de RSCA dans les antennes de Nouvelle-Aquitaine *(Bordeaux - Limoges - Poitiers)*.

Les difficultés liées à la double activité sur les antennes de france•3 et de NoA ont été accentuées par l'incompatibilité de certains logiciels *(obsolètes)* de gestion d'antenne, avec à la régie NoA.

Force Ouvrière s'étonne encore de l'absence de recrutement ou redéploiement de personnel sur le numérique pour une chaîne qui se veut *"hybride"*. Si la RH a fait un réel travail d'accompagnement des salariés volontaires vers les trois nouvelles activités, pourquoi ne pas l'avoir étendu aux métiers d'éditeur web et community manager ?

Pourquoi ne pas avoir fait un recensement des compétences en interne ? Car il y en a. On compte sur les doigts d'une main les éditeurs web ou contributeurs. Certains d'entre eux ont lâché l'affaire, d'autres ont travaillé sans compter jusqu'à épuisement.

Quant aux personnels non volontaires, ces derniers ont vu leurs tâches glisser vers NoA mais avec une planification france•3 ou bien ont récupéré la charge de travail de leurs collègues passés sur NoA sans qu'aucun aménagement ne soit prévus.

Force Ouvrière regrette que les CDD n'aient pas eu le droit de postuler aux trois nouvelles activités sur la base d'un 50/50 d'activité comme les CDI. Beaucoup de problèmes auraient pu être évités notamment sur la surcharge de travail et auraient aussi permis à des CDD de se former aux futurs métiers de france•3 et de pouvoir ainsi répondre aux offres d'emplois qui se développeront après les départs liés à la RCC.

NoA a exacerbé les problèmes inhérents à france•3, les sous effectifs dans certain métiers, une linéarité dans l'exécution des tâches, incompatible avec la production numérique et les desseins de NoA, des rapports hiérarchiques et humains périmés, une chaîne décisionnaire complexe.

Après un an, malgré le travail de la commission de suivi, l'investissement des Organisations Syndicales et de la direction RH, nous déplorons ces frustrations, ces "burn-outs" à l'origine de nombreux arrêts de travail. En début d'été, la commission de suivi a décidé d'être accompagnée par l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) pour suivre la deuxième année d'expérimentation.

Nous aurions pu parler des productions externes liées à NoA et de leur incidence sur le secteur audiovisuel en région, mais ce n'est pas l'objet. Il est question ici d'éclairer le lecteur à l'aube des grandes transformations qui attendent france•3. Il faut ici alerter les salariés et les représentants du personnel pour qu'au moment venu, ils aient suffisamment de cartes en main pour négocier les nécessaires accords d'expérimentations qui se développeront sur le réseau.

Force Ouvrière restera très attentive à ce que les choix numériques et la transformation de l'entreprise en général ne soient pas une excuse à la destruction de notre accord collectif, à la brutalité des rapports humains, à l'économie de moyens pure et simple. Bref que la médiocrité ne soit pas érigée en norme.

Que l'envie et la curiosité gouvernent vos choix !

Marianne Caussade
Chargée de conception de programmes
Déléguée syndicale Réseau France 3



LA SEMAINE DU RESPECT MUTUEL ?

Oui, mais toute l'année !

Comment des comportements irrespectueux sont-ils possibles au sein de **france•tv** ?, Quelques ingrédients suffiraient pour y remédier comme la bienveillance, le dialogue, l'écoute de l'autre, la volonté de mieux se connaître pour mieux se com- prendre !

C'est l'affaire de nous tous, bien sûr, mais c'est aussi l'affaire de notre entreprise.

FO soutient la semaine sur le thème du Respect au Travail, organisée par la direction de la Qvt *(Qualité de Vie au Travail)* qui va se dérouler du 23 au 27 septembre. Au programme ; conférences, ateliers de théâtre, *"Vis ma vie"*, etc.

FO espère et encourage le respect au travail pour les 365 jours de l'année.

Alors pourquoi pas ***LA BONNE RÉSOLUTION*** de cette rentrée de septembre ***?!***

Emeline Droxler
Déléguée syndicale
Représentante de Proximité antenne Alsace

PORTRAIT DE MILITANT
Ali BENBOURNANE



Je suis rédacteur à France 3 depuis 1993.

Bi-qualifié depuis 2005.

Mais aussi adhérent et délégué syndical FO depuis 2014.

Mon histoire est banale, identique à celle de centaines de salariés qui ont voulu à un moment s'engager pour la collectivité.

Pourquoi FO alors, par hasard ou presque. C'était le seul syndicat où la diversité de parole et d'opinion me semblait être acceptée, voire désirée.

Je n'avais auparavant jamais eu d'action syndicale.

C'est en côtoyant mes actuels collègues de combat d'idées, que ma décision fut prise.

Depuis j'essaie, à mon humble niveau, de porter une vision sur mon métier et son évolution que certains craignent et d'autres espèrent.

J'ai l'impression que nous sommes nombreux à soutenir FO Médias, pour cette raison.

FO NÉGOCIE AUSSI
DES TARIFS POUR LES SALARIÉS DU SIÈGE

-10% chez **The bar à Sourcils**
Institut de soins du visage ***166, avenue de Versailles***

-10% au **Mathusalem**
Restaurant - cuisine traditionnelle ***7, boulevard Exelmans***

-15% hors abonnement chez **Deva**
Institut beauté ***8, rue Desaix***

et toujours **-20%** chez **Jean-Louis David**
Salon de coiffure ***179, avenue de Versailles***

Ce journal a l'agrément
de **titre de presse**
du Ministère de la culture
et de la communication

Éditeur : **FO france•tv** 7 Espl. Henri de France 75015 Paris – *Directeur de la publication :* **Océan GRENIER**, FTV, 7 Espl. Henri de France 75015 Paris – *Imprimeur :* **Créa 3 Com** 23 rue de Condé 77165 – *CPPAP :* **0424 S 08497**

mail : syndicatfo.groupe@francetv.fr